

## **Action professionnelle et militance en EMS**

### **Etat des lieux de la posture professionnelle au sein des établissements médico-sociaux**

#### **Contexte et nouvelle gestion publique**

Les moyens d'accueil ainsi que les conditions de vie en EMS [1] ont évolué au cours des dernières années. En effet, la population vieillissante et les mutations sociales de notre époque sont des phénomènes qui transforment l'opinion publique sur l'action des professionnel-le-s en EMS. Comme le nombre de personnes retraitées et l'espérance de vie augmentent, la place des aîné-e-s dans la société et leur prise en charge sont remis en question. Aujourd'hui, la population d'aîné-e-s a changé, une scission entre celles et ceux qui encore actif-ve-s après la retraite et celles et ceux en EMS s'opère. Dans les établissements médico-sociaux, la personne âgée n'est plus seulement soignée mais également accompagnée et accueillie par des équipes pluridisciplinaires, partageant des valeurs humanistes. Parallèlement, les réalités du terrain se confrontent à la nouvelle gestion publique et aux politiques managériales en vigueur.

En effet, comment quantifier les besoins humains et plus particulièrement les besoins « sociaux » d'un-e résident-e ? La nouvelle gestion publique exige de décrire son action et de la démontrer, tout comme l'explique Verena Keller dans son Manuel critique du travail social (2016). Cependant, cette politique devrait également permettre aux professionnel-le-s de fixer leurs propres critères qualitatifs. Il s'agit là de toute la difficulté du/de la travailleur-euse social-e : jongler entre le besoin de rationaliser pour légitimer l'action et celui de défendre le savoir-faire, tout comme le savoir-être, liés à la profession. Cet enjeu, bien qu'actuel et en lien avec ces nouvelles politiques de gestion publique, est illustré par les propos d'Edgar Morin (2017) qui met en garde : « Le rêve d'une société humaine totalement automatisée sous la loi de l'algorithme conduirait non au surhumain mais à l'inhumain [2] ».

#### **Envie d'une nouvelle gestion des professionnel-le-s en EMS**

Une volonté d'adapter cette nouvelle gestion publique aux réalités et aux besoins du terrain se fait sentir chez divers professionnel-le-s rencontré-e-s récemment. En effet, ces exigences en matière d'évaluation quantitative se confrontent aux valeurs promues et partagées par les professionnel-le-s en EMS et notamment par les animateur-trice-s. L'expression et le partage, entre autres, valeurs décrites dans « Les fondamentaux de l'animation socio-culturelle : Un regard de professionnels » (2015) sont incontournables dans le développement de l'identité professionnelle dans ce domaine. Ainsi, la promotion de la participation de leur public mais aussi le savoir-faire et le savoir-être, se mettent en tension avec l'augmentation du contrôle des dépenses et de leur pertinence. C'est pour lutter contre ces tensions et dans le but d'améliorer la prise en charge des aîné-e-s dans les établissements qu'a été acceptée, il y a dix ans, l'initiative « Pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en EMS ». Selon les associations soutenant [3], les besoins du public évoluent et augmentent, alors que les prestations diminuent.

## **Grève des professionnel-le-s**

En novembre de l'année dernière, un mouvement de grève des professionnel-le-s en EMS, met en lumière une problématique commune de ce secteur : l'externalisation des services. Comme expliqué dans un article du SSP VPOD [4], le 15 novembre 2017 et à travers le slogan « Personnel et syndicats le disent avec force : il ne doit pas y avoir d'EMS low-cost à Genève ! », la volonté d'améliorer les conditions de travail des employé-e-s mais aussi de l'accueil, des soins et de l'animation des résident-e-s se réaffiche publiquement. Ainsi, dans le but de défendre leur travail, leurs postes et leur participation au suivi et à la qualité de vie des aîné-e-s vivant en EMS, des professionnel-le-s de l'intendance se positionnent et militent.

## **Actualité : Slow mob**

Récemment, le 26 avril dernier s'est tenue une manifestation regroupant plusieurs EMS, entre Plainpalais et le parc des Bastions. Défendant les conditions de vie et d'accueil en EMS, environ 250 manifestant-e-s, professionnel-le-s et aîné-e-s ont défilé ensemble lors de la « slow-mob [5] » célébrant les vingt ans de la FEGEMS [6]. L'engagement des structures présentes pour la défense des conditions d'accueil des aîné-e-s s'affirme. En effet, des représentant-e-s de tous les corps de métier (dont une directrice) étaient présent-e-s, rappelant que l'EMS doit cesser d'être « un lieu de soin où l'on vit » pour devenir « un lieu de vie où l'on soigne ».

## **Actualité : Ateliers philosophiques**

Aujourd'hui, certains EMS proposent des ateliers philosophiques, permettant ainsi aux aîné-e-s de s'exprimer, d'affirmer leur auto-détermination. Comme à travers des ateliers Ludo créatifs, lors de débats, de moments d'accueil libre, durant les repas, les couchers ou les soins, les postures professionnelles influencent le bien-être des aîné-e-s. C'est dans la promotion, l'acceptation et le développement d'activités de ce genre que convergent diverses militances sur plusieurs niveaux.

## **Ces diverses formes de mobilisation peuvent-elles être considérées aujourd'hui comme une forme de la militance ?**

Pour répondre à cette question, il faut s'accorder une définition de cet aspect militant. Du latin « militare », le terme se réfère étymologiquement au fait d'être militaire, de se battre, armes à la main. Aujourd'hui, selon le dictionnaire Larousse, est militant-e « la personne qui agit pour une cause ». Dans Praxéologie de l'animation professionnelle (1996), Jean-Claude Gillet décrit comme « idéologique », le pôle de la militance. Il s'agit pour lui de l'un des trois aspects de la profession d'animateur-trice, dans sa modélisation du métier [7]. Comme en témoigne la participation de divers corps de métier à la slow mob du 26 avril, la militance en EMS les concerne toutes et tous selon eux-elles. Que ce soient au niveau de leurs postures professionnelles, des projets institutionnels portés par les directions ou au travers d'actions plus concrètes, telles que la slow mob, la mobilisation politique des intendant-e-s ou la mise en place d'ateliers philosophiques, les valeurs communes sont promues et diffusées. Il s'agit donc d'une certaine forme de

militance.

## **Le débat**

Toutefois, lorsqu'il s'agit de savoir si la militance va de pair avec le métier d'animation socioculturelle, le débat est d'actualité ! En effet, plusieurs auteur-e-s et professionnel-le-s se positionnent à ce sujet. D'un côté, Jacques Ladsous [8] (2004) dit en parlant du travailleur social que « s'il n'a pas conservé dans son travail une dimension militante, et quels que soient les efforts qu'il déploiera, il échouera forcément car celui qui n'a pas de convictions ne peut pas entraîner les autres. [9]» De l'autre, Jean-René Loubat [10] (1999) explique que « les travailleurs sociaux ont des valeurs en commun mais [qu'] ils ne sont pas des militants. Le militant s'engage, tandis que le professionnel est engagé. »

Cependant, le militantisme ressenti chez les professionnel-le-s présent-e-s lors de la slow mob rappelle que cette notion est présente dans les petites actions, dans l'attitude de tous les jours. Pour le responsable d'animation en EMS rencontré, il ne s'agit pas seulement de déclamer des slogans ou de faire des phrases mais « d'être là, présent à chaque seconde dans l'instant présent car chaque seconde est un miracle ».

Ce militantisme se retrouve d'après lui, dans « toute personne qui agit pour une cause humaniste, celle de l'homme dans la dernière phase de sa vie, dans le questionnement du sens de la vie et du regard sur la mort ».

De plus, la posture humble, qui ne réduise jamais en partant du principe « je sais », tout en développant une confiance en soi est l'un des fondements du métier selon lui. Si l'on se base sur ses propos, on peut constater que c'est peut-être dans les petits gestes du quotidien, dans ce « savoir-être », que se trouve l'essentiel du métier. Cette forme de militance donne tout son sens à l'action professionnelle.

Ainsi, les positionnements contraires témoignent de la complexité du pôle de la militance dans la posture professionnelle des animateur-trice-s socioculturel-le-s qui a évolué au cours des dernières années.

## **Conclusion**

L'évolution des protocoles en augmentation et le besoin de remettre au centre la personne concernée peuvent apparaître comme des notions antagonistes, cependant elles évoluent ensemble dans l'actualité du travail social.

C'est pourquoi, les métiers du social, confrontant sans cesse les professionnel-le-s à des dilemmes, nécessitent de former les étudiant-e-s en animation socioculturelle à cette complexité et aux outils permettant de les affronter sans craindre l'incertitude. En effet, comme le disait Wandeler (2017) : « La modernité se caractérise par des mouvements sociaux rapides au point qu'il faut réactualiser en continu l'analyse des développements en cours pour pouvoir assigner à l'animation socioculturelle des tâches en phase avec l'époque et le lieu ».

La remise en question perpétuelle et régulière de nos pratiques face à un monde en

constante évolution est nécessaire, surtout au sein des EMS, structures qui ont déjà beaucoup évolué et qui vont continuer. Le don de soi désintéressé n'est pas la seule motivation des professionnel-le-s militant-e-s mais également la volonté profonde de faire évoluer les conditions de travail et de vie en EMS, pour les générations à venir.

C'est donc justement la façon de concilier militance et action professionnelle qui devient intéressante sur le terrain et qui définit peut-être aussi dorénavant le métier d'animatrice socioculturel-le.

Sarah Benz

### **Bibliographie choisie pour Reiso :**

Bataille, J. (2018, 9 avril). Forces et faiblesses des EMS face au papy-boom. REISO, Revue d'information sociale, récupéré en ligne le 10.04.2018 de : <https://www.reiso.org/articles/themes/vieillesse/2923-forces-et-faiblesses-des-ems-face-au-papy-boom>

Dufasne, M. (2017, 15 novembre). EMS : mobilisation contre les externalisations = action à la Maison de Vessy. Communiqué de presse du CGAS, Les syndicats de Genève, récupéré en ligne le 19 mai 2018 de : <http://www.cgas.ch/SPIP/spip.php?article3401>

Gillet, J.-C. (2013, 31 octobre). Conclusion du Colloque International sur l'Animation. Paris

Keller, V. (2016) Manuel critique de travail social. Genève / Lausanne, IES : Éditions EESP

Morin, E. (2017). Connaissance, ignorance, mystère. Paris : Fayard

Wandeler, B. (2017) - (édition française coordonnée par U. Armbruster Elatifi). Conceptualiser l'animation socioculturelle, un agir professionnel en vue de la participation démocratique et de la cohésion sociale. Genève : Editions IES

---

[1] Etablissement Médico-Social (maison de retraite)

[2] Dans « Connaissance, ignorance, mystère » (2017)

[3] Entre autres : L'AGASPA (Association Genevoise d'Animateurs Socio-culturels auprès des Personnes Agées), L'AGIC (Association Genevoise des Infirmières et Infirmiers Chefs), le CGAS (Communauté Genevoise d'Action Syndicale)

[4] Syndicat des Services publics pour la défense des services publics

[5] Manifestation douce

[6] Fédération Genevoise des Etablissements Médico-Sociaux

[7] Militance - technique - médiation

[8] Pédagogue français

[9] Dans Le travail social aujourd'hui. Petite histoire de l'action sociale, Jacques Ladsous, Érès, 2004

[10] Psychosociologue